

Caen

## Inscriptions dans les écoles : top départ le 13 mars

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 27 février 2017

206 mots | Jean-Philippe Gautier

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2017-2018 se dérouleront du 13 mars au 28 avril. Elles concernent les enfants caennais qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2017 et ceux ayant déménagé (nouveaux arrivants à Caen ou déménagement au sein de la ville), ainsi que les enfants qui étaient scolarisés dans une école privée et qui souhaitent s'inscrire dans le public. Plusieurs justificatifs sont à fournir.

Les inscriptions seront reçues dans les pôles de vie des quartiers, de 9 h à 18 h, sur le « kiosque famille » du site Internet caen.fr (pour préinscrire l'enfant à l'école, obtenir le certificat d'inscription de l'école de secteur ou établir une demande de dérogation). Les habitants hors Caen, les parents d'enfants en situation de handicap avec des besoins particuliers en termes d'accessibilité ou de santé ou pour toute autre situation particulière peuvent s'adresser directement à l'hôtel de ville à la direction de l'Éducation. Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30

**Renseignements** : auprès de la direction de l'Éducation, hôtel de ville, esplanade Jean-Marie-Louvel. Tél. 02 31 30 42 00. E-mail : DE-inscription-scolaire@caen.fr

Copyright © Ouest France, 2015

version 2.5.11-4794 (webservice 1.1.6-0f37be4)

139 results are available, use up and down arrow keys to navigate.

139 results are available, use up and down arrow keys to navigate.